

## **PROCEDURE POUR ETABLIR UNE DEMANDE DE LICENCE OU SON RENOUVELLEMENT**

**Renouvellement de licence** : le certificat médical obligatoire pour les joueurs majeurs a une validité de 3 ans. Il faudra néanmoins remplir un questionnaire de santé pour valider la demande de licence.

Le certificat médical n'est pas nécessaire pour les mineurs sauf en cas de problème de santé.

Un questionnaire médical suffira à la condition de n'avoir aucune réponse positive.

**Création de licence** : certificat médical obligatoire pour les majeurs  
Questionnaire de santé pour les mineurs sauf si problème médical

### **Procédure de création et/ou renouvellement :**

Il faut avant toute procédure que le licencié ait donné une adresse mail valide. Le club a enregistré une adresse si celle-ci était erronée ou avait changé, il est indispensable d'en aviser le club.

- 1 Le club se charge de faire la demande de pré-inscription du licencié.
- 2 Le licencié reçoit un mail avec le lien pour accéder au serveur de la FFBB.
- 3 Le licencié vérifie ses coordonnées, son adresse mail. Il remplit le formulaire e-licence.
  - Si mutation cocher la case
  - Si surclassement cocher également la case correspondante et fournir le certificat médical de surclassement

Possibilité de choisir plusieurs fonctions en plus de celle de joueur, il faut cocher les cases correspondantes.

**Assurance** : si le licencié était assuré l'année passée, il est possible de modifier l'option mais il est impossible de ne plus souscrire à l'assurance. Le club prend en charge le coût de l'assurance **option A uniquement. Toute autre option restera à la charge du licencié.** Au contraire, si le licencié n'avait pas souscrit d'assurance l'année passée, il est possible de le faire pour l'année en cours.

**Photo** : si le licencié avait accepté l'année passée que la FFBB garde sa photo, elle apparaîtra aussitôt. Dans le cas contraire il faudra en insérer une en format jpeg ou pdf.

- 4 Insérer les documents demandés si nécessaire (photo et certificat médical, pièce d'identité) format jpeg ou pdf.
- 5 Validation des données par le licencié.
- 6 Validation par le club de la demande de licence après réception du règlement (possibilité de faire un virement ou paiement chèque ou espèce). Le virement est à privilégier.
- 7 Validation par le comité de l'Eure de basket de la demande de licence.
- 8 Réception de la licence dématérialisée par le licencié. Il peut l'imprimer ou l'enregistrer sur son smartphone.

**Pour la création de licence même procédure mais il faut au préalable donner au club nom, prénom, date de naissance du futur licencié et adresse mail afin de pouvoir établir la demande de pré-inscription.**